

- > C'est Quoi ?
- > Quels intérêts ?
- > Comment faire?



L'éducation à la sexualité, c'est quoi?

Ce sont des espaces de parole basés sur la confiance qui permettent à chaque participant de poser des questions et de s'exprimer librement. Il ne s'agit pas de parler des pratiques sexuelles avec les enfants, mais plutôt de travailler avec leurs propres mots sur le respect de son corps et celui des autres

La sexualité n'est pas qu'une affaire intime,

c'est aussi une affaire de droits: droit de choisir son ou sa partenaire, de décider d'avoir ou non des enfants, quand, comment et avec qui, d'avoir accès à une information objective, de ne pas être discriminé en fonction de son sexe, son genre ou de son orientation sexuelle.

L'éducation à la sexualité permet d'aborder

□ le consentement

⊸la puberté

⊸l'hygiène etc...

L'éducation à la sexualité c'est aussi des **temps de prévention** (IST, violences, contraception...) où l'on informe et oriente les jeunes pour qu'ils soient en mesure de faire face à des situations à risques.



Depuis 2001, la loi prévoit 3 séances d'éducation à la sexualité par an au cours de la scolarité, adaptées à l'âge des enfants et des jeunes.



Les interventions encouragent le dialogue et la réflexion plutôt que de dicter des conduites. Il s'agit avant tout d'amener les jeunes à faire des choix éclairés.

L'éducation à la sexualité, à quoi ça sert ?

Nous vivons dans une société qui valorise la masculinité et dévalorise la féminité. On nous apprend dès le plus jeune âge qu'un garçon doit être fort et qu'une fille doit être douce : chaque genre a son rôle assigné. Les jeunes évoluent avec ces stéréotypes liés au genre masculin et féminin. Ces stéréotypes de genre exercent une pression sur les jeunes, les freinent dans leurs projets et nuisent à la santé.

En effet, les garçons ont moins tendance à se rendre chez le médecin que les filles, les filles doutent plus de leurs compétences professionnelles que les hommes etc... L'éducation à la sexualité permet de questionner les représentations liées au genre qu'on nous assigne à la naissance, pour pouvoir se libérer des contraintes, définir la personne que l'on veut être et s'émanciper.

Les séances d'éducation à la sexualité adaptées à chaque âge ont pour but de compléter l'éducation des parents, et en invitant les jeunes à se questionner sur leurs idées reçues, cela permet de lutter contre les discriminations telles que l'homophobie, le sexisme...

Et moi, parent, que puis-je faire?

Que vous soyez personnellement favorable ou non à une éducation à la sexualité à destination des jeunes, et à partir de quel âge, ne change rien à la réalité : les jeunes vont s'informer sur le sujet, avec ou sans l'aide de leurs parents.

Donc, il vaut mieux les guider dans cet apprentissage, plutôt que de les laisser livrés à eux-mêmes! Si nous ne parlons pas de sexualité aux jeunes, nous les laissons à la merci des pires discours.

Lever les tabous autour de la sexualité avec ses enfants et les orienter vers des personnes ressources et le meilleur moyen de les rendre autonomes et épanouis.

L'éducation à la sexualité se fait tout au long de la vie en interaction avec les jeunes, les parents, l'Education nationale, les structures et organisations à destination des jeunes...

Dans les pays où, dès le plus jeune âge, les enfants et les jeunes apprennent à parler simplement de leur corps et de leur sexualité, les adolescents sont plus à même de faire des choix éclairés, ils et elles gèrent aussi plus facilement leurs premières relations sexuelles et le taux de grossesses non prévues y est le plus faible.





Association Afrique Avenir

22 rue des archives, 75004 Paris

Tél: 01 42 77 41 31 Fax: 01 42 77 04 31

www.afriqueavenir.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux





Afrique Avenir